

**LICENCE PROFESSIONNELLE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

SPÉCIALITÉ
**Intervention sociale : Accompagnement de
publics spécifiques**

PARCOURS
Trouble du Spectre de l'Autisme¹

Responsable : Pr. Émilie CAPPE

Directrice des études : Joan TISSIER

Secrétariat administratif et pédagogique :

Morgane MASSON

Naëlle RODRIGUES GONCALVES

**ANNÉE UNIVERSITAIRE
2025 - 2026**

CENTRE HENRI PIERON

71, avenue Édouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex

Site : <https://psychologie.u-paris.fr/licence/licence-pro/>

¹ D'après les recommandations d'Autisme France et Autisme Europe, et en conformité avec les recommandations de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, l'expression personne autiste est utilisée dans ce guide des études, afin d'éviter la connotation négative du terme trouble.

Rentrée premier semestre : 15/09/2025

La réunion d'information aura lieu le 11 septembre 2025 à 11h en salle 1011

Rentrée deuxième semestre : 19/01/2026

Semaine de suspension : Semaine sans enseignement en présentiel (ni cours, ni TD), pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants.

- du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre 2025

Semaines de révisions et rattrapages : Semaines pour permettre aux étudiants de réviser leurs examens et aux enseignants de rattraper certains cours annulés (à cause de jours fériés par exemple).

- du lundi 15 décembre au vendredi 19 décembre 2025 (semaine de révisions et rattrapages)

- du lundi 4 mai au jeudi 7 mai 2025 (semaine de révisions et rattrapages)

Semaines d'examens

- du lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier 2026

- du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026

Soutenances : semaine du 1^{er} juin 2026

Jury Semestre 1 : semaine du 2 février 2026

Jury Semestre 2 : semaine du 22 juin 2026

VACANCES UNIVERSITAIRES*

Fin d'année : du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 5 janvier 2026

Hiver : du samedi 28 février au dimanche 6 mars 2026

Printemps : du samedi 18 avril au dimanche 3 mai 2026

*Les vacances débutent le jour indiqué. Les cours reprennent le lendemain du dernier jour indiqué.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Émilie CAPPE

Tél. : 01-76-53-30-80

Email : emilie.cappe@u-paris.fr

DIRECTRICE DES ÉTUDES

Joan TISSIER

Email : joan.tissier@u-paris.fr

IMPORTANT : La responsable de la formation et la directrice des études ne reçoivent les étudiants **que sur rendez-vous**. Pour toutes les questions **d'ordre administratif (inscription, relevés de notes, diplôme, etc.)**, prendre contact avec le **secrétariat**.

SECRÉTARIATS ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE

Responsable du secrétariat

1er étage, bureau 1051

Tél. : 01-76-53-31-03

Email : resp-scolarite.licence.psych@u-paris.fr

Secrétariat administratif :

Morgane MASSON

1er étage, bureau 1055

Tél. : 01-76-53-31-00

Email : sec-adm-licence.psych@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique :

Naëlle RODRIGUES GONCALVES

1er étage, bureau 1054

Tél. : 01-76-53-31-01

Email : naelle.rodrigues-goncalves@u-paris.fr

IMPORTANT : Toujours mettre resp-scolarite.licence.psych@u-paris.fr en copie lorsque vous prenez contact par email avec les secrétariats administratif et pédagogique.
Un panneau d'affichage des informations de la Licence Professionnelle se trouve au **1^{er} étage**.

PÔLE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Adresse : 45, rue des Saints-Pères, 8^{ème} étage, 75006 Paris

Responsable : Géraldine DACQUAY

Tél. : geraldine.dacquay@u-paris.fr / Ftlv.defi@u-paris.fr (Utiliser de préférence cette deuxième adresse car l'ensemble des agents du pôle reçoit les emails de cette adresse.)

Email : 01-76-53-46-40

Assistant de formation en charge de la LPro : Yann Cozic

Email : yann.cozic@u-paris.fr

Tél. : 01-76-53-46-40

BUREAU DES STAGES

Xavier DIDIN

2^{ème} étage, bureau 2048

Tél. : 01-76-53-29-55

Pour toutes questions, privilégier l'email :

bureau-des-stages.psych@u-paris.fr

BIBLIOTHÈQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9h - 19h30

Samedi : 10h - 17h

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université que Université Paris Cité, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année.

Pour tous renseignements sur ces séances, contacter : equipe.pieron.dbm@listes.u-paris.fr

TESTOTHÈQUE

Consultation et conseils d'utilisation : au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite.

Tél. : 01-76-53-31-81

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail (ENT) avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Des espaces où sont déposés des supports de cours (documents à lire, diaporamas utilisés en CM et TD, bibliographie, etc.) sont dédiés à la Licence Professionnelle dans Moodle (accès via l'ENT).

ATTENTION : Ces espaces **ne vous dispensent pas de prendre des notes** durant les CM et les TD, car tous les enseignants ne mettent pas à disposition leurs diaporamas.

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à Université Paris Cité, **vous devez donc impérativement activer votre compte ENT, ainsi que votre mail étudiant**, car toute information en cours d'année vous sera adressée par ces moyens.

PAGE FACEBOOK CRÉÉE PAR DES DIPLÔMÉS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

AVEC TED « Accompagnant de personnes avec autisme »

<https://www.facebook.com/pages/AVEC-TED-Accompagnant-de-personnes-avec-autisme/263398090359284>

FICHE RESUMÉE DE PRÉSENTATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Contrat quinquennal 2025 - 2029

DOMAINE	Sciences Humaines et Sociales
DÉNOMINATION NATIONALE	Intervention sociale
SPÉCIALITÉ	Accompagnement de publics spécifiques
PARCOURS	Trouble du Spectre de l'Autisme
UNIVERSITÉ	Université Paris Cité
UFR	Institut de Psychologie
RESPONSABLE	Émilie CAPPE
AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ASSOCIÉS	Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI)
OBJECTIF DE LA FORMATION	Former des personnes capables d'accompagner des personnes autistes dans tous leurs lieux de vie pour leur permettre de vivre de façon satisfaisante, de faire les apprentissages cognitifs et sociaux et d'acquérir une autonomie
PUBLICS VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale : Étudiants qui ont validé leur L2 (2 premières années d'étude) de psychologie ou autres disciplines proches (éducation, santé) - Formation professionnelle : éducateurs, infirmiers, puéricultrices, etc. - Examen des dossiers pour la V.A.E
COMPÉTENCES VISÉES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissance de la psychopathologie intégrative de l'enfant, adolescent et adulte autiste 2. Capacités à comprendre un compte-rendu psychologique et à appliquer avec discernement un programme personnalisé 3. Connaissance des principaux contenus et des objectifs de la pédagogie adaptée 4. Maîtrise et application des techniques d'accompagnement de personnes avec un handicap : programme IDDEES, méthodes spécifiques de régulation, remédiation, communication alternative, méthode ABA, programme TEACCH 5. Compréhension et connaissance des milieux de vie (famille, institution spécialisée, entreprise) 6. Méthodologie de l'observation et de l'évaluation des conduites des personnes accompagnées dans diverses situations de handicap
PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Centre de Ressources Autisme Ile-de-France (CRAIF) 2. Services hospitaliers de Paris et région parisienne 3. Inter-secteurs de pédopsychiatrie et de psychiatrie 4. Maisons d'Accueil Spécialisées 5. Instituts Médico-Éducatifs 6. Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) 7. SESSAD Autisme 8. Cabinets de Psychologie ESPAS SUP 9. Cabinet de Psychologie ESPAS IDDEES 10. Cabinets Médicaux (pédopsychiatre, psychiatre) 11. Associations de Parents

EFFECTIFS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none">- Formation initiale hors apprentissage et hors contrats de professionnalisation : 20- Formation professionnelle : 4- Total : 24
---------------------------	--

Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

Semestre 1	Intitulé de l'UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	%CC	%CT
Enseignements théoriques et pratiques						
UE 1 TSA1	Psychopathologie du trouble du spectre de l'autisme 1	6	24	24	25	75
UE 2 TAI1	Techniques d'accompagnement et d'intervention 1	6	24	24	25	75
UE 3 MPRO	Milieus professionnels	2	24			100
UE 4 PSCOL	Pratiques inclusives et scolarisation des élèves TSA	2	24			100
UE 5 AIF	Analyse familiale et institutionnelle	2	24	24	25	75
UE 6 ANLP	Anglais	2		24	100	
Mise en situation professionnelle						
UE 7 TUT1	Projet tuteuré 1	4		24		Assiduité Rapport intermédiaire noté
UE 8 STA1	Stage professionnel et supervision 1	6		24		Assiduité Validation du stage Rapport intermédiaire noté
Totaux (ECTS / heures)		30	96	120		

Semestre 2	Intitulé de l'UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	%CC	%CT
Enseignements théoriques et pratiques						
UE 9 TSA2	Psychopathologie du trouble du spectre de l'autisme 1	6	24	24	25	75
UE 10 TAI2	Techniques d'accompagnement et d'intervention 2	6	24	24	25	75
UE 11 HAND	Handicaps et Droits	3	12			100
UE 12 TE	Travail en entreprise	3	15	9	25	75
Mise en situation professionnelle						
UE 13 TUT2	Projet tuteuré 2	6		24		Assiduité Rapport noté avec soutenance
UE 14 STA2	Stage professionnel et supervision 2	6		24		Assiduité Rapport noté avec soutenance Validation du stage
	Totaux (ECTS / heures)	30	99	129		

Il n'y a qu'une seule session d'examen à la fin de chaque semestre.

Le contrôle continu à mi-semestre peut prendre la forme, selon les UE, d'un travail sur table lors d'une séance de TD ou d'un travail à réaliser chez soi à partir d'une question de réflexion, d'un article ou d'un document à commenter.

Les étudiants en formation professionnelle suivent les mêmes règles de contrôle des connaissances.

Le suivi de tous les cours est obligatoire pour tous les étudiants.

Au-delà de 2 absences non justifiées (sans justificatif de type certificat médical), que ce soit au cours magistral ou au TD, l'UE n'est pas validée. Les étudiants doivent remettre leur justificatif aux enseignants concernés par l'absence et aux responsables d'UE.

Les étudiants boursiers et les étudiants en formation professionnelle doivent justifier leur présence aux cours auprès des organismes financeurs (CROUS, employeurs, etc.). Ils doivent donc faire signer aux enseignants une feuille de présence après chaque CM et TD.

Règles de validation

La Licence Professionnelle doit être réalisée en **un an**.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants qui sont salariés à mi-temps au minimum ou ceux ayant de graves problèmes de santé, et pour quelques cas particuliers (exp. : parents d'enfants présentant un handicap). **La demande et les justificatifs doivent être adressés au plus tard à la rentrée à la responsable de la Licence Professionnelle.**

Le redoublement n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de la Licence Professionnelle.

Pour obtenir le diplôme de la Licence Professionnelle, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE (semestre 5)

- **6 UE obligatoires du bloc Enseignements théoriques et pratiques**
- **2 UE obligatoires du bloc Mise en situation professionnelle**
 - **Stage 1 :**
 - stage
 - assiduité au TD de suivi de stage
 - rapport intermédiaire
 - **Projet Tuteuré 1 :**
 - assiduité au TD de supervision
 - rapport intermédiaire

2^{ÈME} SEMESTRE (semestre 6)

- **4 UE obligatoires du bloc Enseignements théoriques et pratiques**
- **2 UE obligatoires du bloc Mise en situation professionnelle**
 - **Stage 2 :**
 - stage
 - assiduité au TD de suivi de stage
 - rapport et soutenance
 - **Projet Tuteuré 2 :**
 - assiduité au TD de supervision
 - rapport et soutenance

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

Les UE obligatoires du bloc « enseignements théoriques et pratiques » du semestre 5, ainsi que Projet Tuteuré 1 et Stage 1 se compensent entre elles au sein du semestre, à condition que leur note soit de 7/20 minimum.

Les UE obligatoires du bloc « Enseignements théoriques et pratiques » du semestre 6 se compensent entre elles au sein du semestre, à condition que leur note soit de 7/20 minimum. Les UE Projet Tuteuré 2 et Stage 2 doivent être validées avec 10/20 de moyenne, elles ne peuvent se compenser entre elles, ni avec les autres UE obligatoires du semestre 6.

Une note inférieure à 7/20 est éliminatoire ; l'étudiant peut repasser l'épreuve l'année suivante sur autorisation du jury de la Licence Professionnelle. Si l'étudiant a deux notes inférieures à 7/20, il ne peut prétendre à se représenter à la Licence Professionnelle l'année suivante.

La moyenne à l'ensemble des UE doit être au minimum de 10/20 pour obtenir la Licence professionnelle.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire la Licence Professionnelle en deux ans, **TOUTE UE non validée (note inférieure à 10) la première année doit être repassée la deuxième année.**

Informations concernant le stage

- **500h minimum de stage obligatoire**, encadré par un/une psychologue clinicien/ne ou un/une éducateur/trice spécialisé/e ou un accompagnant diplômé de la Licence Professionnelle qui exerce depuis au moins 2 ans, expérimenté(e) dans l'accompagnement des personnes autistes. Ce professionnel est considéré comme le praticien référent tuteur de stage de l'étudiant. Il est invité à participer à la soutenance du rapport de stage de l'étudiant.
- Le stage doit être réalisé durant l'année universitaire, entre septembre et juin ; **il ne peut commencer qu'une fois la convention de stage signée par toutes les parties.**
- Le stage doit être réalisé dans des **services spécialisés** (établissements médico-éducatifs, maison d'accueil spécialisée, cabinets spécialisés de psychologie, associations impliquées dans l'autisme, etc.) **ou non spécialisés** (école, entreprise) **accueillant des personnes autistes**. Ces services doivent être **reconnus et validés** par la responsable et le directeur des études de la Licence Professionnelle. Deux lieux de stage sont proposés à chaque étudiant parmi une liste d'établissements qui collaborent avec la Licence Professionnelle en accueillant régulièrement des stagiaires.
- L'étudiant peut aussi trouver un lieu de stage par lui-même, mais avant de s'engager, il devra indiquer à la responsable et au directeur des études de la Licence Professionnelle, le nom de l'établissement, les techniques d'accompagnement qui y sont utilisées, et préciser quelles sont les conditions d'accueil et d'encadrement **pour obtenir leur accord.**
- Le stage comporte certes et principalement des activités auprès des personnes autistes, mais aussi des activités centrées sur la vie de l'institution (réunions, supervision, etc.).
- L'étudiant doit rapidement s'assurer que **les horaires de stage** qui lui sont proposés **s'intègrent correctement au planning de formation universitaire.**
- Le stage se déroulant sur toute l'année, il donne droit à une **gratification obligatoire**. En aucun cas, il ne peut être assimilé à une activité salariée objectivée par un contrat de travail.
- Concernant la procédure à suivre pour **la signature de la charte pédagogique et de la convention de stage**, consulter :
<https://u-paris.fr/faire-un-stage/>
https://psychologie.u-paris.fr/wp-content/uploads/sites/10/2023/06/LPro_Charte-pedagogique-Stage-LP_v2.pdf
<https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/soumettre-votre-projet-de-stage/projet-de-stage-pour-les-licences/>
- **La convention de stage se remplit en ligne.**
L'étudiant doit dans un premier temps signer la convention de stage en 3 exemplaires, puis les faire signer par le représentant de l'institution d'accueil et par le praticien référent tuteur de stage. Il remet ensuite les 3 exemplaires signés à un des enseignants référents (Emilie Cappe ou Joan Tissier) pour qu'ils les signent à leur tour, puis l'étudiant les dépose au bureau des stages (accompagnés de l'attestation d'assurance de responsabilité civile) pour la signature de la Direction de l'Institut de psychologie.

- **La charte pédagogique** doit être **complétée par le praticien référent tuteur de stage** et **signée 2 à 3 semaines au plus tard après le début du stage** par l'étudiant, le praticien référent tuteur de stage, l'enseignant du TD de supervision de stage et la responsable de la Licence Professionnelle. La charte est à établir en 3 exemplaires (un pour l'étudiant, un pour le praticien référent tuteur de stage, un pour l'Institut de psychologie), dont un est à remettre au bureau des stages.
https://psychologie.u-paris.fr/wp-content/uploads/sites/10/2023/06/LPro_Charte-pedagogique-Stage-LP_v2.pdf
- **L'attestation de stage** doit comporter **le nombre d'heures réalisées, le cachet de l'institution d'accueil** et doit être **signée** par le représentant de l'institution d'accueil.
https://psychologie.u-paris.fr/wp-content/uploads/sites/10/2023/06/LPro_attestation-de-stage_v2.pdf
- **L'appréciation de stage** est réalisée sur papier en-tête de l'institution d'accueil et signée par le praticien référent tuteur de stage. Elle précise les activités effectuées durant l'année et l'appréciation du tuteur de stage.
- L'**attestation** de stage et l'**appréciation** de stage sont à **remettre en annexes** du rapport de stage ou **au plus tard le jour de la soutenance**.
- **Les étudiants salariés en formation continue** doivent effectuer leur stage **dans un établissement différent** de celui où ils sont employés.

Informations concernant le plagiat

L'acte de plagiat est un **acte frauduleux** qui conduit à des **sanctions disciplinaires** pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire pour une durée maximale de cinq ans ou l'exclusion définitive de l'université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Il est important de bien **citer ses sources** et de **reformuler les idées des auteurs avec ses propres mots** quand on ne met pas de guillemets.

Chaque étudiant doit **impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat** d'Université Paris Cité et **joindre en annexe un exemplaire signé** dans ses rapports de stage et de projet tuteuré.

La charte anti-plagiat est disponible sur l'espace Moodle dédié à la LPro et via le lien suivant :

https://psychologie.u-paris.fr/wp-content/uploads/sites/10/2022/07/Charte_Anti_Plagiat_2022.pdf

Des informations plus détaillées concernant le plagiat (définition du plagiat, prévention du plagiat, évaluation du travail plagié et sanctions) sont disponibles sur le site de l'université.

Compétences visées par la formation

UE	COMPÉTENCES ATTENDUES	DISCIPLINES CONCERNÉES
TSA1 TSA2	Connaissance de l'autisme, des étiologies, des modèles théoriques de l'enfance à l'âge adulte	Psychopathologie
TAI1 TAI2	<p>Connaître le métier d'accompagnant, son rôle, sa fonction et ses techniques. Maîtriser les différentes techniques d'intervention globale et plus focalisée (ABA, TEACCH, IDDEES,).</p> <p>Méthodologie d'observation, d'analyse fonctionnelle des comportements et d'évaluation (grilles, échelles).</p> <p>Savoir comprendre, appliquer et individualiser un programme d'intervention psychologique sur la base des résultats obtenus au bilan développemental de la personne.</p>	Psychopathologie Éducation spécialisée, Rééducation Psychologie
MPRO	<p>Connaître les établissements et intervenants (missions, fonctions) qui accueillent ces personnes, pour une bonne articulation.</p> <p>Connaître les caractéristiques et les fonctionnements des lieux de vie (famille, école, entreprise).</p>	Psychologie du Travail et du Social Education spécialisée des personnes avec handicap
PSCOL	<p>Comprendre les enjeux actuels de l'école inclusive.</p> <p>Connaître les différents dispositifs de scolarisation ou d'accompagnement</p> <p>Le Projet Personnalisé de Scolarisation et les enjeux scolaires dans les grands domaines d'apprentissage (lecture, écriture, calcul).</p>	Sciences de l'éducation
AIF	Connaître les dysfonctionnements éventuels (conflits, recomposition familiale)	Psychologie des organisations Psychopathologie Analyse systémique
ANLP	Savoir différencier les articles de vulgarisation et les publications scientifiques, effectuer des recherches documentaires pour aller à la source de l'information, s'appuyer sur la structure IMRAD pour comprendre et synthétiser un article de recherche empirique, présenter des résultats scientifiques à l'écrit comme à l'oral.	Anglais
HAND	Connaître les droits des personnes avec handicap	Droit et santé
TE	Le Projet Personnalisé de Professionnalisation et le travail dans les entreprises	Ergonomie et psychologie

Plannings des enseignements

Semestre 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 10h30	CM TSA1 Salle 2018				
10h45 12h45	TD TSA1 TD Salle 2018			TD ANLP Salle 1019	
13h00 15h00	CM TAI1 Salle 2018			CM AIF Salle 1019	Projet Tuteuré TD1 Salle 1019 TD2 Salle 1017B
15h15 17h15	TD TAI1 Salle 1045			TD AIF TD Salle 1019	Supervision de stage TD1 Salle 1019 TD2 Salle 1017B
17h30 19h30				CM PSCOL Salle 1019	CM MPRO Salle 1019

Semestre 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 10h30	CM TSA2 Salle 2036				
10h45 12h45	TD TSA2 TD Salle 1017A				HAND et TE Salle 2014 (9h30 - 12h30)
13h00 15h00	CM TAI2 Salle 2036				Projet Tuteuré TD1 Salle 1017A TD2 Salle 1017B
15h15 17h15	TD TAI2 TD Salle 2036				Supervision de stage TD1 Salle 1017A TD2 Salle 1017B

Équipe pédagogique

1 - Enseignants-chercheurs

1. BAEZA-VELASCO Carolina (MCF HDR), Institut de Psychologie, Université Paris Cité
2. BROUCHE Sandra (MCF), Institut de Psychologie, Université Paris Cité
3. CAPPE Emilie (PU), Institut de Psychologie, Université Paris Cité
4. DERGUY Cyrielle (MCF), Institut de Psychologie, Université Paris Cité
5. JALLIFFIER-MERLON Céline (PRAG), Institut de Psychologie, Université Paris Cité
6. PITEL Marion, doctorante, Institut psychologie, Université Paris Cité
7. PRIET Sarah, doctorante, Cergy Paris Université
8. REBEGEA BITNER Diana, doctorante, Institut psychologie, Université Paris Cité
9. TAHAR Virginie (MCF), Université Gustave Eiffel
10. TALIS-BELFODIL Ferdaousse, doctorante, Institut psychologie, Université Paris Cité
11. TISSIER Joan (PAST), Institut de Psychologie, Université Paris Cité

2 - Enseignants de l'INSEI

1. BERNARD Florence, formatrice et professeure agrégée d'arts plastiques
2. DOLLÉ Pascal, Maître de conférences associé
3. DUPRAT Magalie, Maître de conférences
4. MAUGUIN Murielle, Maître de conférences et Directrice de l'INSEI
5. MORETTON Jean-Philippe, Professeur d'EPS, formateur associé
6. MOTET-FEVRE Armelle, orthophoniste, formatrice associée
7. SAKKA Sophie, professeure des universités
8. VANBRUGGHE Anne, formatrice et professeur des écoles

3- Professionnels praticiens et personnes concernées

1. ABENHAIM Nathalie, psychologue clinicienne
2. DA COSTA Johnny, psychologue clinicien
3. DEXET Marc, Directeur du Pôle Multi-handicap de l'APAJH 87
4. DUCLOS Marine, psychologue clinicienne
5. FOUCHER Téo, enseignant en activité physique adaptée
6. FRANCO MORIN Madalena, intervenante psycho-éducative, diplômée Lpro
7. GLOVER-BONDEAU Marie, Association Autistes sans frontières 75
8. HIMI-COLLIN Tal, psychologue
9. KAYE Kelley, PhD, Docteur en psychologie, psychologue
10. LEGRAND Elina, psychologue clinicienne
11. LITTY Isabelle, job coach, référente handicap
12. MAURO Baptiste, psychomotricien
13. NEGRESCU Ioana Lorena, psychologue clinicienne
14. NÉZEREAU Célia, Docteur en psychologie, psychologue clinicienne
15. PHILIP Léonor, Docteur en psychologie, psychologue
16. PUIG José, Formateur indépendant
17. RECORDON-GABORIAUD Séverine, Docteur en psychologie, psychologue clinicienne
18. SADOUN Benjamin, Psychiatre et Neurosciences Hôpital GHU Saint-Anne
19. SALZER Sophie, orthophoniste
20. SANTOS Larissa, psychologue
21. SIGNER Natacha, psychologue
22. WIRTH Emmanuel, coordinateur ULIS

UE 1 et 9 TSA (S1 et S2)
Psychopathologie du trouble du spectre de l'autisme

Responsable : Joan TISSIER et Sandra BROUCHE
joan.tissier@u-paris.fr / sandra.brouche@u-paris.fr

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectifs de donner aux étudiants un socle essentiel de connaissances sur le trouble du spectre de l'autisme qui leur permette de bien comprendre les particularités et le fonctionnement des personnes autistes et qu'ils seront amenés à accompagner durant l'exercice de leur profession. Les cours magistraux et les travaux dirigés porteront sur la définition de l'autisme, de son historique, du diagnostic et de la sémiologie, des différentes formes cliniques observées aux plans du fonctionnement, du comportement et du développement cognitif et social. Ils comporteront aussi la présentation de la problématique de la qualité de vie des familles et des personnes autistes. Les différents aspects médicaux de l'autisme et troubles apparentés seront abordés : étiologies, dysfonctionnements cérébraux, anomalies génétiques, traitement, pronostic, évolution ; troubles associés neurologiques, somatiques.

Supports pédagogiques

Vidéos : histoire de l'autisme avec la vidéo de Arte avec Kanner et Asperger ; cassette de l'ARAPI, CHAT, CD CNRS-Neurophysiologie Tours, CD Mon petit frère de la lune, CD Autisme et orthophonie, CD Autisme et scolarisation, Examens psychologiques d'enfants autistes.

Documents

Bibliographie donnée par les différents enseignants des CM et TD.

Modalités

L'enseignement est composé de 96h : 48h CM et 48h TD qui se répartissent sur les deux semestres. Les cours magistraux qui ont lieu au cours de 24 séances de 2h ainsi que les TD qui comprennent 24 séances de 2h illustreront ces pathologies et handicaps à l'aide de documents écrits et vidéoscopiques.

L'enseignement est divisé en 4 modules :

- Module 1 : Connaître le TSA
- Module 2 : Lire et comprendre un bilan psychologique pour le projet d'intervention
- Module 3 : Connaître les problèmes médicaux dans le TSA
- Module 4 : Connaître les autres syndromes apparentés.

Enseignants

Nathalie ABENHAIM, Carolina BAEZA-VELASCO, Sandra BROUCHE, Johnny DA COSTA, Marine DUCLOS, Kelley KAYE, Elina LEGRAND, Baptiste MAURO, Séverine RECORDON-GABORIAUD, Benjamin SADOUD, Sophie SALZER.

Horaires

CM : lundi 8h30-10h30

TD : lundi 10h45 - 12h45 : Elina LEGRAND

Contrôle des connaissances

1. Contrôle continu à mi-semestre (25% de la note totale)
2. Examen final de 2 heures (75% de la note totale) comprenant une question portant sur le cours magistral et une question portant sur le TD. Documents non autorisés ; Note : sur 20.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1				
SEANCE	TITRE DU COURS	INTERVENANT	TITRE DU TD	INTERVENANTS
Module 1 : Connaître le TSA				
1	Le Trouble du Spectre de l'Autisme : Définitions, épidémiologie, modèle étiopathogénique	M. DUCLOS	Autisme et sémiologie	Elina LEGRAND
2	Le fonctionnement des personnes autistes : Modèles de compréhension	M. DUCLOS	TSA et troubles des fonctions cognitives et émotionnelles	Elina LEGRAND
3	Le TSA de l'enfant : formes cliniques et trajectoires développementales	S. BROUCHE	Forme clinique : enfant avec autisme sévère et DI	Elina LEGRAND
4	Le TSA de l'adulte : formes cliniques et trajectoires développementales (1)	M. DUCLOS	Forme clinique : adulte autiste avec ou sans DI	Elina LEGRAND
5	Le TSA de l'adulte : formes cliniques et trajectoires développementales (2)	M. DUCLOS	Forme clinique : adulte autiste et DI	Elina LEGRAND
6	Recommandations diagnostiques pour l'autisme et les troubles apparentés	K. KAYE	Diagnostic CARS, ADI-R	Elina LEGRAND
7	Comprendre et évaluer les comportements problèmes. Les échelles de comportements pour enfants et adultes (EPOCAA).	S. RECORDON	Coter les échelles de comportement autistique pour adultes	Elina LEGRAND
Module 2 : Lire et comprendre un bilan psychologique pour le projet d'intervention				
8	Les échelles de comportement autistique pour enfant (ECA-N, ECA-R, EFC)	S. BROUCHE	Coter les échelles de comportement autistique pour enfants (vidéos)	Elina LEGRAND
9	Le bilan psychologique des personnes autistes	S. BROUCHE	Lire un bilan psychologique	Elina LEGRAND
10	Les tests de fonctionnement cognitif et émotionnel (attention conjointe, imitation, théorie de l'esprit, fonctions exécutives)	S. BROUCHE	Comprendre les résultats aux tests de fonctionnement	Elina LEGRAND
11	Les tests de développement pour enfant (BECS, PEP-3)	K. KAYE	Comprendre les résultats aux tests de développement	Elina LEGRAND

12	Les échelles de développement pour adolescents et adultes (AAPEP, EFI)	N. ABENHAIM	Coter les échelles de développement pour adulte autiste (vidéos)	Elina LEGRAND
----	--	-------------	--	---------------

SEMESTRE 2				
SEANCE	TITRE DU COURS	INTERVENANT	TITRE DU TD	INTERVENANTS
Module 3 : Connaître les problèmes médicaux dans le TSA				
1	Hypothèses neurobiologiques et génétiques du TSA et les traitements pharmacologiques	B. SADOUN	CM1 ET CM2 le lundi 4 mai 2026, 8h30-10h30	Pas de TD
2	Troubles psychiatriques associés au TSA	K. KAYE	CM1 ET CM2 le lundi 19 janvier 2026, 10h30-12h30	Pas de TD
3	Thématique à venir	S. BROUCHE		Pas de TD
4	Évaluation psychomotrice et thérapies psychomotrices	B. MAURO	Séquences vidéo de psychomotricité	Baptiste MAURO
5	Psychothérapies	K. KAYE	Psychothérapies et TSA	Kelley KAYE
6	Évaluation orthophonique et rééducations orthophoniques	S. SALZER	Cas pratiques et vidéos	Sophie SALZER
Module 4 : Connaître les autres syndromes apparentés				
7	Le Handicap intellectuel et polyhandicap	S. BROUCHE	Vidéo	Elina LEGRAND
8	Douleur et TSA	C. BAEZA VELASCO (Distanciel asynchrone : Cours enregistré)	Cas clinique	Elina LEGRAND
9	Le Syndrome d'Asperger (TSA sans DI)	J. DA COSTA	Vidéo	Elina LEGRAND
10	Le Trouble de la communication sociale et Le trouble spécifique du langage oral	J. DA COSTA	Vidéo et cas clinique document papier	Elina LEGRAND
11	Le Syndrome de Rett	S. BROUCHE	Vidéo	Elina LEGRAND
12	Le TDAH	J. DA COSTA	Vidéo	Elina LEGRAND

UE 2 et 10 TAI (S1 et S2)
Techniques d'accompagnement et d'intervention

Responsable : Célia NÉZEREAU
c.nezereau@gmail.com

Objectifs de l'enseignement

- L'enseignement a pour objectifs de former les étudiants aux programmes d'intervention et aux différentes techniques d'accompagnement et d'intervention comportementales, développementales et éducatives pour enfants, adolescents et adultes autistes. Ils pourront ainsi mettre rapidement en pratique au cours de leur stage ces différentes modalités d'intervention puis, dans le cadre de leur vie professionnelle. En effet, l'objectif général est que les étudiants, à l'issue de leur année d'étude, soient à même d'accompagner et d'intervenir auprès des personnes autistes durant l'exercice de leur profession.
- Les cours magistraux et les travaux dirigés portent sur :
 - Le programme TEACCH
 - L'Analyse Appliquée du Comportement (ABA)
 - La communication visualisée
 - Le programme IDDEES
 - La remédiation cognitive et sociale

Supports pédagogiques

Vidéos : Chaque enseignant de CM met à disposition des 2 chargés de TD les documents vidéo qui illustrent le CM. Il leur transmet les fiches pédagogiques reprenant précisément les axes de travail sur lesquels il faudra travailler à partir des différents documents.

Documents : Pour chaque TD, un document écrit présente les axes de travail sur lesquels les chargés de cours vont travailler avec les étudiants et des informations indispensables aux cas présentés.

Bibliographie : Chaque enseignant de CM transmet aux chargés de cours une bibliographie récente qui illustre le CM. Les documents nécessaires sont également transmis par mail aux étudiants avant chaque TD.

Modalités

L'enseignement comprend 96h, dont 48h de cours magistraux (CM) et 48h de Travaux dirigés (TD).

Enseignants

Célia NÉZEREAU

Horaires

CM : lundi 13h – 15h

Enseignants du CM : Célia Nézereau

TD : lundi 15h15 - 17h15 : Célia Nézereau

Contrôle des connaissances

1. Contrôle continu à mi-semestre (25% de la note totale)
2. Examen de 2 heures (75% de la note totale) comprenant des questions portant sur le cours magistral et des études de cas. Documents non autorisés.

SEMESTRE 1		
Module 1 : INTRODUCTION A L'ACCOMPAGNEMENT ET PROGRAMME TEACCH		
Séance	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
1	1 Introduction La prise en charge des personnes autistes Critères d'efficacité des programmes d'intervention	Discussion et analyse de document : extrait des Recommandation de la HAS et de l'ANESM.
2	2 TEACCH Introduction : Histoire du TEACCH, sa philosophie, l'éducation structurée et ses objectifs	Etude des recherches sur l'efficacité du programme TEACCH
3	3 TEACCH Les principes fondamentaux du programme TEACCH	Vidéo d'une classe TEACCH + organisation de 2 activités avec les 4 types de structuration.
4	4 TEACCH La culture de l'Autisme, la théorie de l'Iceberg, la communication expressive et réceptive	Étude de cas : la mise en place d'un système de système de communication alternatif.
5	5 TEACCH L'importance de l'observation, L'évaluation psychologique et le PEP-3.	Vidéo d'une évaluation avec le PEP-3 : observation, cotation, écriture du compte-rendu et recommandations
6	6 TEACCH L'évaluation et la sexualité des adultes autistes dans le programme TEACCH	Présentation et étude de cas cliniques : comment travailler la problématique de la sexualité chez des adultes autistes
7	7 TEACCH L'autonomie au quotidien et La Vineland-II et les axes de travail dans la vie quotidienne ; L'autonomie et les temps libres	Analyse des résultats à la Vineland, vidéo AAPEP : analyse de tâche pour l'autonomie
8	8 TEACCH Le Projet Educatif Individualisé	L'organisation d'une matinée dans une classe TEACCH pour 5 adolescents.
MODULE 2 : La METHODE ABA		
9	9 ABA Historique, notions de comportements, antécédents et conséquences (schémas ABC) Définition des 5 principes de base de l'analyse du comportement)	Vidéos : recherche des ABC Exercices et études de cas : repérer les ABC, modifier les antécédents et les conséquences
10	10 ABA Renforcement, renforcement différentiel, punition et extinction	Entraînement sur les différents types de renforcement différentiel et identification des différentes procédures présentées

11	11 ABA Procédures d'enseignement (chainages, façonnement, guidances, apprentissage sans erreurs, action sur les antécédents : pairing)	Pairing, analyse de tâche de chainage, identification des différents types de guidances
12	12 ABA Comportement verbal et enseignement + évaluations comportementales	Identification des différents opérants et jeux de rôles sur enseignement

SEMESTRE 2 (Suite Module 2)		
Séance	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
1	13 ABA Fonction du comportement et les différentes analyses fonctionnelles	Comment mener les différents types d'analyses fonctionnelles.
2	14 ABA Analyses fonctionnelles de comportements problèmes	Vidéos : remplir les grilles d'analyses fonctionnelles (analyse de vidéos).
3	15 ABA Analyses fonctionnelles de comportements problèmes	Vidéos d'enfants et d'adultes et suite des analyses de cas
MODULE 3 : LA COMMUNICATION VISUALISEE		
Séance	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
4	16 COMMUNICATION VISUALISEE La communication chez les personnes autiste	La communication visualisée : étude de cas
5	17 COMMUNICATION VISUALISEE Les systèmes de communication alternatifs et la communication visualisée	La communication visualisée : étude de cas
6	18 IDDEES Présentation du programme IDDEES : Pratiques adaptées à la scolarisation et à la professionnalisation des personnes autistes en milieu ordinaire	Discussion et analyse de l'article : la prise en charge des personnes avec autisme et TED et recommandations de la Haute Autorité de Santé
MODULE 4 : LE PROGRAMME IDDEES		
7	19 IDDEES Les outils spécifiques du programme IDDEES : LA GRAM et l'échelle APA	Présentation d'un profil et Cotation GRAM et APA
8	20 IDDEES La scolarisation accompagnée des enfants autiste	Vidéo d'un enfant scolarisé : Observation et discussion autour des 3 modalités de la technique RMD
9	21 IDDEES La professionnalisation accompagnée des adultes autistes : job-coaching	Vidéo d'un adulte en situation professionnelle + Témoignage d'un adulte avec un syndrome d'Asperger, bibliothécaire en CDI supervisé par le Cabinet ESPAS
10	22 IDDEES De l'évaluation à l'intervention. Présentation succincte des tests et des recommandations HAS	Présentation d'un profil PEP-3 : Pierre : cotation et observations
11	23 IDDEES Les outils de cotation pour évaluer l'évolution de la personne : les grilles d'évaluation individualisées	Construire la grille à partir des exercices du PIDP : les items, la cotation en fonction de l'aide apportée (Pierre)

12	24 IDDEES La remédiation sociale chez les adultes autistes sans Handicap Intellectuel	Etude de cas à partir de la présentation de trois profils d'adultes : mise en place d'outils pour la remédiation sociale
----	---	--

UE 3 MPRO (S1)
Milieus professionnels : Institutions, Services d'intervention

Responsable : Cyrielle DERGUY
cyrielle.derguy@u-paris.fr

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectif de donner aux étudiant·e·s un socle essentiel de connaissances sur les différents milieux professionnels (services diagnostiques, institutions, services d'intervention, éducation nationale, etc.) susceptibles d'accueillir des personnes autistes et/ou permettant une réflexion autour de la fonction « d'accompagnement ». Différent·e·s professionnel·le·s interviendront pour vous partager leur vision de l'accompagnement.

Modalités

12 CM

Enseignant·e·s

Nathalie ABENHAIM, Marc DEXET, Téo FOUCHER, Madalena FRANCO MORIN, Marie GLOVER-BONDEAU, Tal HIMI-COLLIN, Kelley KAYE, Isabelle LITTY, Larissa SANTOS, Natacha SIGNER, Emmanuel WIRTH

Horaires

Le vendredi de 17h30-19h30 - salle 1019

Attention : 4 sessions ont des modalités différentes, merci de tenir compte des informations suivantes :

- La session n°1 aura lieu **un jeudi** de 9h30 à 11h30 au sein des locaux du CRAIF (10 Rue Waldeck Rochet, 93300 Aubervilliers)
- La session n°6 aura lieu en distanciel via zoom
- Les sessions 3 et 7 (M. Dexet), dureront 1h (de 18h30 à 19h30) sous la forme d'un échange questions-réponses avec l'intervenant. Pour ces 2 sessions, vous devez préparer des questions à poser à l'intervenant qui vous permettront de mieux comprendre leurs lieux d'exercice ainsi que l'étendue des missions auprès des personnes autistes. Ces questions doivent être envoyées par mail à Cyrielle DERGUY en 1 seul document pour toute la promotion 1 semaine maximum avant la date de la session.

Les liens zoom seront communiqués sur la page Moodle de l'UE.

Contrôle des connaissances

Examen final de 2h comprenant une ou plusieurs questions évoquées par les intervenants-es (documents non autorisés)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT UE MPRO

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANTS
Le Centre Ressources Autisme Ile de France (CRAIF) Attention cette séance aura lieu un jeudi de 9h30 à 11h30 dans les locaux du CRAIF (Maison de l'autisme)	18/09	Larissa SANTOS <i>Psychologue CRAIF</i>
Accompagnement des adultes avec TSA : Diverses modalités d'accueil et d'accompagnement dans les structures médico-sociales	26/09	Tal HIMI-COLLIN <i>Psychologue clinicienne</i>
La Maison d'accueil spécialisée TSA (distanciel via zoom)	03/10	Marc DEXET <i>Directeur du Pôle Multi-handicap de l'APAJH 87</i>
Être accompagnant-e pour les familles du réseau Autistes sans Frontières : - accompagner la personne autiste en milieu ordinaire - co-construire et soutenir son parcours de vie	10/10	Marie GLOVER-BONDEAU <i>Association Autistes sans Frontières 75</i>
Unité d'hospitalisation de semaine, gestion des situations de crise en urgence- Troubles du développement et du comportement (Hôpital Sainte Anne)	17/10	Kelley KAYE <i>Psychologue, PhD</i>
L'inclusion par le sport : le projet « Onze de légende » (distanciel via zoom)	24/10	Téo FOUCHER <i>Enseignant en activité physique adaptée</i>
Pas de cours le 31/11 = Semaine de Travaux personnels		
Le groupement d'entraide mutuelle pour les adultes TSA (distanciel via zoom)	07/11	Marc DEXET <i>Directeur du Pôle Multi-handicap de l'APAJH 87</i>
Autisme Asperger et emploi	14/11	Madalena FRANCO MORIN <i>Intervenante psycho-éducative, diplômée de la Lpro</i>
Accompagnement scolaire des élèves TSA	21/11	Emmanuel WIRTH <i>Professeur spécialisé Coordinateur U.L.I.S. T.S.A.</i>
Accompagner les personnes TSA et leur entourage dans les différents lieux de vie : le travail d'accompagnant	28/11	Isabelle LITTY <i>Job coach, référente handicap</i>
IME Cour de Venise – Accompagnement global d'adolescents porteurs de TSA	05/12	Marine DUCLOS <i>Psychologue</i>
Les dispositifs SESSAD	12/12	Nathalie ABENHAIM <i>Psychologue</i>

UE 4 PSCOL (S1)
Pratiques inclusives et scolarisation des élèves TSA

Responsable : Magalie DUPRAT (Maîtresse de conférences INSEI)
magalie.duprat@insei.fr

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif de présenter le cadre scolaire de la maternelle au lycée et d'analyser à la fois les conditions d'accessibilité pour l'accueil des élèves autistes et les modalités de leur accompagnement dans le contexte actuel de l'école inclusive. Les séances seront composées à la fois d'exposés magistraux mais aussi d'analyse de situations pédagogiques concrètes à partir de documents vidéo, ou de documents professionnels. Les enjeux institutionnels et professionnels du projet personnalisé de scolarisation seront dégagés à travers l'étude de son processus d'élaboration en relation avec toutes les parties prenantes (famille, enseignant référent et autres professionnels). La question de l'observation en situation d'apprentissage sera abordée ainsi que celle de l'évaluation pédagogique à partir des référentiels de l'Education nationale. Les difficultés d'apprentissage de ces élèves et les barrières du système scolaire seront identifiées afin de déterminer les adaptations pédagogiques et didactiques susceptibles d'être développées pour y répondre, afin de développer des pratiques inclusives dans un certain nombre de champs disciplinaires (l'apprentissage de la langue, mathématiques, arts plastiques, EPS).

Supports pédagogiques

Vidéos réalisées dans le cadre de projets de recherche

Documents : analyse de projets personnalisés de scolarisation, de textes légaux et réglementaires, et de quelques programmes scolaires.

Modalités

L'enseignement est de 24h de cours magistraux qui se répartissent sur le premier semestre. Les cours magistraux seront illustrés de documents écrits et vidéo.

CM : les jeudis de 17h30 à 19h30 à l'Institut de psychologie

L'enseignement est divisé en 2 modules :

- Module 1 : Le projet personnalisé de scolarisation, son élaboration avec les parties prenantes et sa mise en œuvre
- Module 2 : Analyse des principales difficultés d'apprentissage des élèves autistes et adaptations pédagogiques dans les différents contextes de l'école maternelle et élémentaire, dans l'enseignement secondaire et dans différents champs disciplinaires (Français, Mathématiques, Arts plastiques, EPS)

Enseignants

Florence Bernard, Pascal Dollé, Magalie Duprat, Jean-Philippe Moretton, Armelle Motet-Fèvre, Sophie Sakka, Anne Vanbrugghe.

Contrôle des connaissances

Examen final de 2h comprenant une ou plusieurs questions de cours (documents non autorisés)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Séance	Date	TITRE DU COURS	INTERVENANT
1	18/09	Les enjeux actuels de l'école inclusive	M. DUPRAT
2	25/09	Les dispositifs inclusifs de scolarisation	M. DUPRAT
3	02/10	Spécificités de la communication dans l'autisme	A. MOTET-FEVRE
4	09/10	Les aspects sensoriels dans l'autisme et leurs incidences 1/2	P. DOLLÉ
5	16/10	Les apprentissages dans le domaine de la langue orale et écrite	A. VANBRUGGHE
6	23/10	Principes du projet personnalisé de scolarisation et implication des acteurs	M. DUPRAT
Semaine du 27/10 = Semaine de travaux personnels			
7	6/11	Adaptation des apprentissages en tenant compte des spécificités de la communication dans l'autisme	A. MOTET-FEVRE
8	13/11	Médiation robotique pour l'accompagnement thérapeutique des TSA	S. SAKKA
9	20/11	Les enseignements dans le champ de l'éducation physique et sportive	J.-P. MORETTON
10	27/11	Les aspects sensoriels dans l'autisme et leurs incidences 2/2	P. DOLLÉ
11	04/12	Les enseignements dans le champ des mathématiques	M. DUPRAT
12	11/12 Distanciel asynchrone	Les enseignements dans le champ des arts plastiques	F. BERNARD

UE 12 AIF (S1)
Analyse familiale et institutionnelle

Responsables : Camille RIBREAU et Émilie CAPPE
camille.ribreau@u-paris.fr

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif de donner aux étudiants des éléments de réflexion issus des modèles et concepts de la psychopathologie et de la psychologie de la santé.

Les cours magistraux aborderont le processus d'ajustement des familles d'enfants autistes et des professionnels.

Les travaux dirigés permettront d'illustrer les notions vues en cours au travers d'exemples concrets et de mises en situation centrés sur l'analyse des problématiques familiales et institutionnelles.

Supports pédagogiques

PowerPoint, Vidéo, Cas cliniques, Jeux de rôle, Brainstorming, Cartes conceptuelles
Bibliographie principale

Modalités

L'enseignement est composé de 48h : 24h CM et 24h TD au second semestre.

Les cours magistraux et les TD comprennent chacun 12 séances de 2h.

Enseignants

CM : Camille Ribreau et Virginie Tahar (pour la séance 10)

TD : Ferdaousse Talis-Belfodil

Horaires

CM : jeudi 13h00 à 15h

TD : jeudi 15h15 à 17h15

Contrôle des connaissances

Contrôle continu + Examen final de 2 h (documents non autorisés)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT AIF

Séance	TITRE DU CM	TD
1	La famille	Les interactions au sein de la famille
2	Les représentations sociales de l'autisme	Les représentations des parents et la stigmatisation
3	Modèle théorique en psychologie de la santé	Les indicateurs de bonne santé
4	Stress perçu et annonce du diagnostic	Stress perçu et annonce diagnostique
5	Contrôle perçu Soutien social perçu	Échelles de mesure en psychologie clinique de la santé
6	Stratégies de coping Qualité de vie	Échelles de mesure en psychologie clinique de la santé
7	Vidéo « Vivre avec l'autisme » Témoignage d'une famille	Place de la fratrie Consignes CC
8	Interventions psycho-éducatives destinées aux parents	Programme ETAP
9	Collaboration parents professionnels	Les aidants familiaux
10	Témoignage de Virginie Tahar, mère d'un jeune enfant autiste	Séance de travail pour le CC
11	Vidéo « Grandir avec toi » Témoignages de frères et sœurs	CC : Présentations orales en groupe - travail sur les fratries
12	Stress et épuisement des professionnels	Projections professionnelles

UE 6 ANLP (S1)

Anglais

Responsable : Céline Jalliffier-Merlon

celine.jalliffier-merlon@u-paris.fr

Objectifs de l'enseignement : Cette UE a pour objectif de développer les compétences des étudiants en compréhension, analyse et communication de la recherche scientifique en anglais. À partir d'un article ou d'une vidéo de vulgarisation présentant des travaux sur le trouble du spectre de l'autisme (TSA), les étudiants apprendront à évaluer la fiabilité des informations en menant une recherche documentaire et en analysant, en petits groupes, plusieurs articles empiriques sur le même sujet. À partir de la formulation d'une question de recherche, ils seront accompagnés dans l'utilisation de bases de données spécialisées pour identifier et sélectionner des résumés pertinents. Ils approfondiront ensuite la lecture d'articles empiriques complets, qu'ils apprendront à analyser à l'aide de la structure IMRAD (Introduction, Méthode, Résultats, Discussion). L'accent sera mis sur l'enrichissement du vocabulaire disciplinaire, la maîtrise des formulations propres à l'anglais académique et scientifique, ainsi que sur la capacité à exprimer une pensée critique de façon claire, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Supports pédagogiques :

- Les diapositives de cours, des ressources méthodologiques et linguistiques, des capsules vidéo, ainsi que des outils interactifs (quiz formatifs, suivi des groupes) sont disponibles sur la page Moodle dédiée à cette UE.
- Bibliographie : Makeieff, N., Jalliffier-Merlon, C. & Zouaoui, K. (2019). *Studying Psychology in English : A Practical Guide*. Dunod.

Modalités : Cet enseignement comprend 24 h de Travaux Dirigés (TD) répartis en 12 séances de 2 heures chacune.

Enseignant : Céline Jalliffier-Merlon.

Horaires : Jeudi de 10h45 à 12h45.

Contrôle des connaissances : Contrôle continu intégral comportant une évaluation écrite sur table (50%) et une présentation orale en petit groupe (50%). Il n'y a pas d'examen final pour cette UE.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

SEANCE	TITRE DU COURS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
1	Understanding scientific information on ASD	Identifier les différents types de sources (articles scientifiques vs vulgarisation).
2	From media claims to research questions	En petits groupes, choisir et analyser une affirmation médiatique sur le TSA. Formuler une question de recherche empirique.
3	Searching for academic sources	Utiliser diverses stratégies de recherche documentaire (bases de données, moteurs de recherche académique, outils IA). Identifier des articles empiriques pertinents en lien avec la question de recherche formulée par le groupe.
4	Introduction to scientific research	Comprendre les grandes étapes d'une recherche empirique (hypothèses, variables, méthodologie) à partir d'un résumé scientifique (abstract). Organiser la répartition des lectures au sein du groupe.
5	Reading and mapping research articles	Se repérer dans la structure IMRAD. Produire individuellement une fiche de lecture structurée (titre, objectifs, méthode, résultats, discussion).
6	From research report to synthesis	Synthétiser plusieurs résultats empiriques pour répondre à la question de recherche du groupe. Introduire la reformulation, le langage de la nuance (hedging) et de la comparaison.
7	Features of academic writing	Appliquer les principes du style académique : clarté, concision, objectivité, structure argumentative. Respecter les normes APA.
8	In-class written evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quiz : Mobiliser le vocabulaire de la recherche dans la discipline étudiée. • Rédaction écrite : Développer une argumentation fondée sur des données empiriques avec esprit critique.
9	Preparing for a scientific presentation	Concevoir un diaporama pour une présentation scientifique. Rédiger un script clair et synthétique. Utiliser un lexique adapté à l'oral.
10	Peer feedback and rehearsal	Répéter la présentation. Evaluer entre pairs le fond, la forme, la langue et la posture.
11-12	Oral presentations	Présenter en groupe une réponse argumentée à la question de recherche initiale à partir des études empiriques analysées. Répondre aux questions des pairs.

UE 11 HAND (S2) Handicaps et droits

Responsables : Murielle MAUGUIN
murielle.mauguin@inshea.fr

Objectifs

Acquérir ou actualiser les connaissances des aspects juridiques du domaine du handicap.
Utiliser le droit dans la pratique professionnelle : savoir où chercher la documentation juridique, comprendre les grands mécanismes du droit de la sécurité sociale, de l'action sociale, du droit du travail, du droit civil et du droit pénal. Situer les lois et règlements français dans leur contexte international (Convention des Nations unies, textes de l'Union européenne).

Horaires

Vendredi 9h30 à 12h30

Dates

23 et 30 janvier, 6 et 13 février 2026

Programme

Évolution historique des aspects juridiques des handicaps jusqu'à nos jours.
Définition du handicap, les textes de lois et décrets adoptés entre 2002 et aujourd'hui.
Les sources internationales et nationales du droit des personnes handicapées.

Handicaps et éducation : le droit à l'éducation et à la scolarisation.

Droit du travail, emploi des personnes handicapées, obligation d'emploi des entreprises privées et publiques, aides à l'emploi, AGEFIPH et FIPFFF, notions de discriminations directes et indirectes liées au handicap, médecine du travail, notion d'aptitude et d'inaptitude professionnelle, l'obligation de reclassement.

Le travail en entreprise adaptée ou en centre de distribution de travail à domicile.

Droit de la sécurité sociale, droit de l'action sociale : allocations aux personnes handicapées, prestation de compensation individualisée, rôle des MDPH et des CDAPH, établissements médico-sociaux, travail en établissement ou service d'aide par le travail, indemnisation des accidentés du travail et des victimes de maladies professionnelles, mesures d'accompagnement social pour la gestion des prestations. Accès aux droits et droit à l'information.

Handicaps et droit civil : notions de capacité et d'incapacité juridique, les différents régimes de protection.

Support pédagogique

Documents de cours : textes de loi et décrets, jurisprudence et articles

Contrôle des connaissances

Examen final avec cas pratiques et questions de cours

UE 12 TE (S2)
Travail dans l'entreprise : Projet personnalisé de professionnalisation

Responsable : Léonor PHILIP
leonorphilip3@gmail.com

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement porte sur l'insertion professionnelle et/ou le maintien dans l'emploi des personnes avec TSA et sur les moyens qu'il est possible d'envisager pour favoriser la professionnalisation et/ou l'aménagement des postes.

L'enseignement comportera sur l'accompagnement dans les études et vers l'emploi des adultes présentant un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme. Pour ce faire, il sera proposé d'explorer et d'analyser les dispositifs existants, le public concerné et la place des accompagnant·e·s dans ce domaine.

Programme général (à titre indicatif)

- TSA et intégration professionnelle :
 - Accompagnement dans les études
 - Accompagnement vers l'emploi
- Quelle prise en charge ? Le rôle des accompagnant·e·s ?
- Les dispositifs existants
- Études de cas et aménagements

Supports pédagogiques

Présentation PowerPoint, vidéos, documents, etc.

Modalités

L'enseignement est composé de 8 séances de 3h (2nd semestre) répartis en 6 séances de CM et 2 séances de TD. Elles auront lieu lors du deuxième semestre, les vendredis de 9h30 à 12h30 à partir de la 5^{ème} semaine des cours.

Les cours démarrent **le 20 février 2026**.

Enseignant

Léonor Philip, Docteur en Psychologie

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu : étude de cas → rapport écrit + présentation orale (avec support de type PowerPoint). Noté sur 20 et représentant 25% de la note.
- Une épreuve écrite de 2h, notée sur 20, représentant 75% de la note.

Planning de l'UE TE

Séance	TITRE du Cours ou TD
1	Situation de handicap et travail dans l'entreprise : présentation générale de l'UE (CM)
2	TSA à l'âge adulte et insertion professionnelle (CM)
3	Accompagnement dans les études (CM)
4	Accompagnement vers l'emploi (CM)
5	Milieu protégé (CM)
6	Milieu ordinaire (CM)
7	Études de cas – Exposés (TD)
8	Études de cas – Exposés (TD)

UE 7 et 13 TUT1 et TUT2 (S1 et S2)
Projet tuteuré

Responsables : Joan TISSIER et Sandra BROUCHE

Objectifs de l'enseignement

Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un mémoire de recherche basé sur l'élaboration d'une problématique à partir de son expérience clinique (sur son lieu de stage) et de ses connaissances théoriques sur le sujet (après revue de la littérature).

Sa recherche documentaire lui permettra d'émettre des hypothèses et de mettre en place une méthodologie sur son lieu de stage (questionnaires, entretiens, observations, bilans, etc.), qui lui permet de recueillir les données nécessaires à la réalisation de sa recherche. Le recueil des données aboutit à leur analyse et interprétation.

Le travail demandé ne peut se réduire à un exposé ou à une fiche de lecture.

Enseignants

Marion PITEL, Doctorante (TD1)

Sarah PRIET, Doctorante (TD2)

Horaires

TD = 48h (24 séances de 2h ; semestres 1 et 2)

TD1 : vendredi 13h - 15h - Marion PITEL, Doctorante

TD2 : vendredi 13h - 15h - Sarah PRIET, Doctorante

Les moyens

Recherche documentaire autonome en bibliothèque et à l'aide de ressources documentaires informatisées.

Réel travail de recherche original comprenant observations (en direct ou sur vidéo), entretiens, enquêtes ou participation à des expériences de laboratoire (même sur un très petit nombre de sujets).

Élaboration d'éléments d'analyse et d'interprétation.

Contrôle des connaissances

L'étudiant remet à la fin du premier semestre un rapport intermédiaire qui fait état de l'avancement de son travail. Il présente son mémoire de recherche (rapport final) en fin d'année sous forme d'un document écrit de maximum 20 pages et il le soutient devant un jury composé du responsable du TD et du responsable de l'UE. Le rapport intermédiaire et le rapport final sont notés sur 20.

UE 8 et 14 STA1 et STA2 (S1 et S2)
Supervision de stage

Responsable : Émilie Cappe

Objectifs de l'enseignement

Comme le stage doit constituer une expérience fondamentale d'apprentissage du métier d'accompagnant, les étudiants sont invités au cours de cet enseignement en groupe de TD à décrire les techniques d'accompagnant qu'ils utilisent sur leur lieu de stage et à en faire une analyse approfondie (intérêts, limites, critiques constructives) pour une appropriation progressive.

Ces séances de TD ont aussi pour objectifs de permettre aux étudiants d'exprimer leurs expériences de stage, les questions qu'ils se posent, les problèmes qu'ils rencontrent afin de procéder à leur analyse et à leur élaboration. Ils sont invités à échanger entre eux, à évoquer et à proposer eux-mêmes en réciprocité des solutions aux problèmes rencontrés par leurs collègues et à discuter des modes respectifs d'intervention. Ils sont aussi invités à présenter des situations complexes, des cas cliniques pour lesquels se pose la question de l'intervention et de l'accompagnement de la personne autistes. Une attention particulière sera aussi apportée à une réflexion sur l'éthique et la déontologie de l'accompagnement.

Enseignants

Diana REBEGEA BITNER, psychologue clinicienne et doctorante

Ioana Lorena NEGRESCU, psychologue clinicienne

Horaires

TD = 48 h (24 séances de 2 h ; Semestres 1 et 2)

TD1 : vendredi 15h15-17h15 – Diana REBEGEA BITNER

TD2 : vendredi 15h15-17h15 – Ioana Lorena NEGRESCU

Contrôle des connaissances

L'étudiant doit rédiger un rapport de stage qui comprend d'une part, la présentation du lieu de stage et le fonctionnement du service qui l'accueille et d'autre part, une analyse détaillée de ses activités de stage : observation, évaluations, techniques d'accompagnement, techniques d'aide, relations avec la personne accompagnée, analyse du vécu avec présentation d'exemples de situations conflictuelles ou non, résolues ou non, d'évènements agréables, désagréables, etc. Il conclut en élaborant son projet professionnel spécifique (choix de population avec handicaps ; lieux d'intervention : domicile, école ou entreprise).

L'étudiant remet à la fin du premier semestre un rapport intermédiaire qui présente le lieu de stage et le fonctionnement du service.

L'étudiant présente son rapport final de stage en fin d'année sous forme d'un document écrit de maximum 20 pages et il le soutient devant un jury composé du responsable du TD, du responsable de l'UE et du référent maître de stage (ou référent habilité).

Le rapport intermédiaire et le rapport final sont notés sur 20.

Le stage doit être validé par le référent maître de stage à travers à la fois une attestation de stage et une appréciation de stage positive.